

L'ÉCHO DE SAINT-THOMAS



MOT DU MAIRE

Bonjour à tous,

Que dire de cette année 2020, si particulière et tellement perturbante ! Bien sûr il y eut ces élections municipales, bouleversées elles aussi, avec 30 % de votants. J'aurai tellement souhaité que chacun puisse s'exprimer, sans contrainte. Mais le coronavirus est passé par là et nous avons dû tous, à notre façon, faire face. Une période de confinement, difficile à supporter pour certains, plus facile pour d'autres, tous inquiets pour des membres de nos familles, pour nos amis. Le beau temps et la campagne ont sans doute permis de mieux appréhender cette période inédite.

Aujourd'hui le temps est à l'après, au déconfinement, période toute aussi délicate, avec sa dose d'optimisme mais aussi semée de craintes. Que sera demain ? Difficile de répondre à cette question ! Il nous faut cependant garder espoir et vivre en pensant que tout ça ne sera bientôt plus qu'un mauvais souvenir. La prudence reste de mise et j'appelle chacun de vous à en faire preuve.

La nouvelle équipe municipale (9 nouveaux conseillers fraîchement élus) est sur les rails prête à affronter les difficultés qui ne manqueront pas. J'accorde toute ma confiance à ces élus qui sont VOS représentants pour les 6 ans à venir.

Prenez soin de vous, bon courage à tous et bonne rentrée.

Valéry Friel

RETROUVEZ-NOUS EN LIGNE ET SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE



<https://www.facebook.com/mairiedesaintthomas>



<https://mairiesaintthomas.wordpress.com>

● Mairie - Salle des fêtes

Les travaux d'agrandissement de la salle des fêtes et de construction de la nouvelle salle ont pris beaucoup de retard avec le confinement. Nous espérons pouvoir profiter de ces nouveaux équipements prochainement et satisfaire les utilisateurs qui souhaiteraient louer ces locaux. La fin de ces travaux marquera également un retour à la normale de la mairie avec une réouverture au public dans de bonnes conditions.

● Eau-Assainissement

L'extension du réseau d'assainissement s'est poursuivi au printemps avec le raccordement des maisons de l'Impasse des Sources. Ce chantier n'a pu être achevé qu'après le confinement avec la réfection des voiries. D'autre part, la commune continue le travail de sortie des compteurs d'eau, ceux-ci étant ramenés en limite de propriété. La commune a également procédé au changement du compteur du centre MGEN, celui-ci commençant à dater.

● Façade restaurant Blandin

L'épisode de grêle de l'été dernier a laissé des traces sur la façade du restaurant Blandin, propriété de la mairie, et a dû faire l'objet d'une déclaration à l'assurance. Le crépi a été refait au mois de mai.

Deux opérations en cours sur le Plan Local d'Urbanisme : la modification et la révision.

● Modification

L'enquête publique concernant la modification de zonage pour le domaine de La Chartognière ainsi que la mise en conformité du PLU de 2006 avec les lois ayant impacté les PLU (loi Alur, NOTRe, etc.) s'est terminée le 7 juillet. Cette modification permettra à l'exploitant d'exercer une activité d'hébergement. Les conclusions du commissaire enquêteur ont été rendues le 15 juillet dernier. Après l'avis favorable sous certaines réserves rendu par la CDPENAF (Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers) cette modification devrait entrer en vigueur au cours du dernier trimestre 2020.

● Révision

Ce chantier beaucoup plus important mettant en jeu l'avenir de notre village a été entrepris en 2015. Après plusieurs rebondissements, le PLU révisé, préparé avec l'aide d'un nouveau cabinet suite à la défaillance de celui désigné initialement, a été arrêté le 17 février 2020 et transmis aux autorités administratives. L'enquête publique démarrera le 7 septembre et durera un mois. Ce sera l'occasion pour les habitants de faire part de leurs remarques et de leurs souhaits. Ensuite, les modifications demandées par la CDPENAF et le commissaire enquêteur devront faire l'objet d'une nouvelle délibération en conseil municipal. Ce qui nous emmènera vers la fin de 2020 pour une adoption définitive du nouveau PLU.

NOTRE ÉGLISE EN IMAGES





© F. Ingold

ZOOM SUR...

LA CHARTROGNIÈRE

Au bout d'une allée de platanes gigantesques, en contre bas du village, vous passerez le portail magistral aux armes du domaine, vous traverserez le parc aux arbres centenaires, propice à la méditation et aux promenades romantiques. Vous tomberez sous le charme de la façade Sud aux airs de villa toscane : jardin à la française, fontaine généreuse, terrasse en pierres de pays, tonnelle de glycine. Vous entrez, et l'apparat sans raideur des lieux vous séduira : salle des gardes à la cheminée monumentale, salons d'artiste, salle de réception majestueuse.

La convivialité et la sérénité transpirent des vieux murs. Les cheminées sont encore chaudes de leurs dernières flambées et les grands crus sagement rangés au frais sous les voutes de la vieille cave n'attendent plus qu'un signe de l'hôte.

Les beaux éléments architecturaux de cet ensemble homogène qu'est devenu le Domaine de La Chartrognière peuvent se décliner sans fin. Chaque détail précieux ou modeste y a trouvé sa place avec le même soin, la même délicatesse...

Une nouvelle histoire est en train de s'écrire : en 2016, la famille GOUBET, déjà propriétaire du Domaine du Traffet à Villard-de-Lans, tombe sous le charme de la belle endormie. Il faudra deux années de travaux pour mettre La Chartrognière aux standards de confort afin d'accueillir des hôtes venus du monde entier pour découvrir le Vercors.

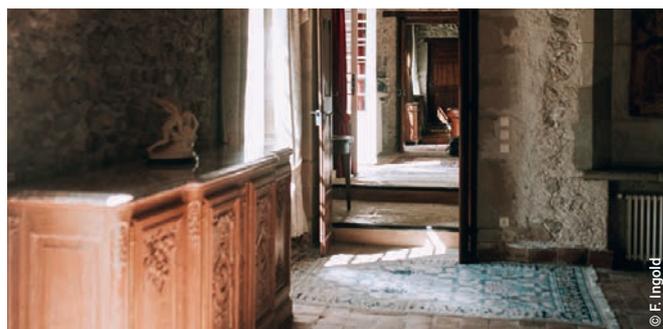
Aujourd'hui, ce haut lieu du savoir-vivre à la française, sous influence de la cuisine lyonnaise, des vins de la Vallée du Rhône, des fromages des alpages et des senteurs provençales, n'a rien perdu de son charme. Il s'impose comme le cadre idéal de vos célébrations,

là où vous écrirez à votre tour les plus belles pages de l'histoire de votre famille ou de votre entreprise.

Le domaine de La Chartrognière est un lieu dédié à la réception et à l'hébergement d'événements privés ou professionnels : mariages, séminaires résidentiels, journées d'études, team building, incentives, vœux ou soirées d'entreprises, colloques, congrès, assemblées plénières, lancements de produits, vernissages, shootings photos... Il fonctionne durant toute l'année avec une capacité de réception de 200 convives tout en pouvant héberger 40 personnes et très prochainement, 65 personnes.



© F. Ingold



© F. Ingold

Contact : Julian GOUBET - 06 33 08 75 00
<https://www.domainedelachartrogniere.fr>

UNE NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

SMABLA	Titulaires	Valéry FRIOL Dominique RICHAUD
	Suppléants	Martine FOLLUT Véronique SECHI
SERGL ¹	Titulaire	Dominique RICHAUD
	Suppléant	Valéry FRIOL
MDT ²	Titulaires	Julien FOLLUT Sébastien VILLARD
PNRV	Titulaire	Damien CHAMPAVIER
	Suppléant	Valéry FRIOL
SDED	Titulaires	Valéry FRIOL Étienne VILLARD
TRAVAUX	RÉSEAUX SECS ET HUMIDES	Dominique VILLARD Étienne VILLARD Dominique RICHAUD Sébastien VILLARD Julien FOLLUT
	BÂTIMENTS COMMUNAUX	Dominique VILLARD Étienne VILLARD Claire BOURQUIN Dominique RICHAUD Julien FOLLUT
	ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE AMÉNAGEMENTS	Dominique VILLARD Martine FOLLUT Véronique SECHI Sébastien VILLARD Damien CHAMPAVIER

COMMISSONS	FINANCES	Patrick TANCHON Damien CHAMPAVIER Sébastien VILLARD Claire BOURQUIN Catherine FRANÇOIS Dominique VILLARD
	SCOLAIRE	Catherine FRANÇOIS Laura DISCOURS Cindy LUYA Sébastien VILLARD Sandrine SCHMUTZ
	SUBVENTIONS	Catherine FRANÇOIS Patrick TANCHON Claire BOURQUIN Cindy LUYA
	COMMUNICATION	Patrick TANCHON Martine FOLLUT Laura DISCOURS Sandrine SCHMUTZ
	PLAN COMMUNAL DE SECOURS	Patrick TANCHON Véronique SECHI Claire BOURQUIN Sébastien VILLARD Damien CHAMPAVIER
CCAS		Catherine FRANÇOIS Sandrine SCHMUTZ Cindy LUYA Claire BOURQUIN Véronique SECHI

1. SERGL = Syndicat des Eaux de la Rive Gauche de la Lyonne
2. MDT = Mandement



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi et vendredi 13 h 30 > 18 h 00

Mercredi 13 h 30 > 17 h 30

SECRETARIAT

04 75 48 62 67 - contact@saintthomasenroyans.fr

MAIRE ET ADJOINTS

Valéry FRIOL..... 06 73 76 77 72

Patrick TANCHON..... 06 16 23 43 93

Catherine FRANÇOIS..... 07 70 41 37 74

Dominique VILLARD..... 06 13 99 00 20

● Résultats des élections de l'exécutif de la Communauté de Communes Royans-Vercors

Président	Pierre-Louis FILLET , maire de Saint-Julien-en-Vercors
1 ^{er} Vice-présidence	Nancy FILET-COCHE , conseillère municipale de Saint-Laurent-en-Royans, chargée de l'Économie et de la Gestion du personnel communautaire
Vice-présidence à l'Environnement	Henri BOUCHET , maire de Saint-Martin-le-Colonel
Vice-présidence aux Affaires Sociales	Fabienne BEGUIN , adjointe au maire de Saint-Jean-en-Royans
Vice-présidence au Tourisme	Thomas OTTENHEIMER , maire de Vassieux-en-Vercors
Vice-présidence à la Culture	Marie GUIRIMAND , conseillère municipale de Saint-Jean-en-Royans
Vice-présidence au Technique	Hervé GONTIER , adjoint au maire de Saint-Jean-en-Royans

De plus, deux conseillers délégués ont été désignés par le président :

Projet Alimentaire Territorial	Deborah DREVARD , conseillère municipale de Saint-Laurent-en-Royans
Agriculture et Forêt	Fernand FAURE , conseiller municipal de Saint-Laurent-en-Royans

La composition de l'exécutif sera complétée après l'été pour affecter les thématiques suivantes : Aménagement du territoire, Urbanisme, PLUI, Finances, Communication, Numérique, Mobilités, Mutualisation, Marketing territorial, Sport...

● Crumble de courgette

Ingrédients pour le crumble :

60 g de parmesan en poudre	60 g de farine
80 g de beurre mou	Sel
60 g de chapelure	Poivre

Mélangez tout les ingrédients à la main ou au batteur puis garder au réfrigérateur

Pour les courgettes :

800 g de courgette	100 g de bûche de chèvre
200 g de lardons ou chorizo	2 gousses d'ail
50 g de crème fraîche épaisse	1 oignons

Dans une casserole, faire revenir les lardons (ou le chorizo). Ajouter l'oignon, l'ail et les courgettes préalablement coupées en dés. Laisser cuire une vingtaine de minutes, puis ajouter la crème. Dans un plat à gratin, placer les courgettes, le chèvre coupé en morceaux. Disposer dessus la pâte à crumble.

Cuire ± 30 minutes au four à 180 degrés.

AGENDA

- **29 et 30 août** : VercorsMan.
- **5 et 6 septembre** : festival sous la falaise à la ferme des Rousset (spectacle concert et atelier), Saint-Jean-en-Royans.
- **12 septembre** : rallye de la Drôme Paul Friedman, Saint-Jean-en-Royans.
- **15 septembre** : Villard-de-Lans, ville étape du Tour de France.
- **7 et 8 novembre** : salon du vin à cheval, Auberives-en-Royans.

INFOS PRATIQUES

- **Marché de Saint-Thomas-en-Royans** le mardi soir ; **Saint-Jean-en-Royans** le jeudi matin.
- **Déchetterie Saint-Laurent-en-Royans** : du lundi au vendredi 13 h 30 > 17 h 30 ; le samedi 9 h > 12 h puis 13 h 30 > 17 h 30.
- **Recyclerie Saint-Laurent-en-Royans** : mardi 14 h > 17 h (collecte) ; vendredi 14 h > 17 h (collecte et vente) ; samedi 9 h > 12 h (collecte et vente).
- **Local de la Croix-Rouge Saint-Jean-en-Royans** : ZI les Dadoux, le mercredi 10 h > 12 h.

TRIATHLON 29-30 AOÛT

<http://vercorsman.com>



CCAS

● Repas des aînés

Les nouveaux membres du CCAS se sont réunis comme tous les ans afin de prévoir le traditionnel repas des aînés. Après réflexion et compte tenu de la conjoncture actuelle et du peu de certitude concernant l'avenir, nous préférons renoncer à cette manifestation afin d'éviter la propagation du Coronavirus. Nous avons longuement hésité avant de prendre cette décision et espérons que nos aînés comprendront notre inquiétude. Toutefois, afin que la fin de l'année reste festive, de jolis coffrets de confiseries seront remis à chacun.

ÉCOLE

● Restauration

Le dernier trimestre de l'année scolaire a été marqué par le confinement, les enfants n'ayant pu revenir à l'école seulement courant mai et dans des conditions particulières liées au protocole sanitaire.

Grâce à un gros travail mené par les instituteurs, les représentants des parents et la municipalité, les enfants ont pu être accueillis en nombre restreint.

La cantine a dû être déplacée sur le site de l'école, du fait de la reprise des travaux à la mairie et les repas ont été fournis par Jacopain pour cette fin d'année.

● Mutation

Suite à une mutation souhaitée, l'institutrice Kathia Scaringella, la maîtresse des petits, a quitté l'école de Saint-Thomas en juin dernier après avoir enseigné durant quatre ans dans notre école. Nous lui souhaitons le meilleur pour l'avenir et aurons à cœur d'accueillir Nelly à la rentrée prochaine.

ÉTAT CIVIL

● Décès

Georges GABLE (MGEN) - 66 ans.

MAIRIE

● Logements vacants

Le logement situé sur le site de l'école est vacant ; il est disponible à la location depuis le 15 août. Le logement de la cure sera lui aussi disponible à compter du 1^{er} octobre. Pour tout renseignement, contacter le secrétariat de mairie (04 75 48 62 67), sauf le jeudi.

● Secrétariat

En raison des travaux, la mairie est fermée au public jusqu'à nouvel ordre. Vous pouvez cependant contacter le secrétariat afin d'obtenir un rendez-vous pour les dossiers spécifiques.

● Compte-rendus en ligne

Les compte-rendus des conseils municipaux peuvent être consultés sur le blog de la mairie <https://mairiesaintthomas.wordpress.com>

● Commémorations du 8 mai et 11 novembre

C'est dans des conditions un peu particulières qu'a eu lieu cette année, la cérémonie du 8 mai, le nombre de participants étant limité à cinq personnes. Le maire, entouré de ses adjoints, a déposé une gerbe au monument aux morts et a procédé à un discours. Une minute de silence a été observée pour les morts pour la France.

La commémoration du 11 novembre est maintenue. Elle se déroulera selon les directives gouvernementales liées à la situation sanitaire du moment.